

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïlal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïlal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

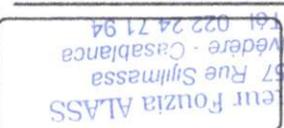
N° W21-776961

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

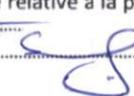
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12585 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ZERHOUNI SOUFIANE
 Date de naissance : 01/12/1987
 Adresse : RES SUN SQUARE TAM8 Apt 19 ALMAZ-CASA
 Tél. : 0662129142 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : 23/01/2023
 Nom et prénom du malade : ZERHOUNI Soufiane Age : 34
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : dys mé. Toux
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle:

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 23/01/2023
 Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Docteur Fouzia ALASS
Pédiatre

Diplômée de la faculté de médecine de Paris
Spécialiste des maladies des enfants
et nouveaux nés

Ancienne assistante des hôpitaux de Paris
Diplôme d'université d'Endoscopie
Digestive et Proctologie Pédiatrique



الدكتورة فوزية العاص

طب الطفل والرضيع
خريجة كلية الطب بباريس
طبيبة سابقة بمستشفيات باريس
طب الجهاز الهضمي

Casablanca, le 23 01 2023 في الدار البيضاء.

Zerhouni Sofra.

45,30

1^o Ventoline



2 bouffes a 2 n 3/2

125,00

2^o Flucanide 125



1 bouffes a 2 j pd 1 Mes

40,00

3^o Colpus long sup disp a 2 j pd 1 Mes

93,40 x 2

4^o Ofiken-cup



1 dose 24 kg a 2 j pd 8 j 25

49,60

5^o D. ure foli 100.000

1 dose = 1 msc

446,70

5X7F-A
05 2024
45,30 DH

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Raba
PPV: 125,00 DH
118001 140329

PPV: 40DH
PER: 1/25
LOT: L3648

93,40

93,40

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H22
EXP: 08/2025

Docteur Fouzia ALASS
57 Rue Sijilmassa
Belvédère - Casablanca
Tél: 022 24 71 94

PHARMACEUTIQUE OLYMPIA
57, Rue Sijilmassa
Belvédère - Casablanca
Tél: 022 24 71 94